

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 29 (1937)
Heft: 4

Rubrik: Conditions de travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces considérations sur les effets de la loi sont peut-être empreintes d'un pessimisme exagéré pour le capital américain. Il est certain cependant que la législation Roosevelt tend à briser tout monopole et ce que le même correspondant écrit au sujet de la situation générale aux Etats-Unis est très juste.

La politique du « New-Deal » suit une direction dont on ne peut plus nier la nécessité en évoquant l'amélioration de la situation économique. Cette amélioration, malgré les proportions qu'elle a prises, n'est pas suffisante pour permettre à l'Etat de renoncer à son plan d'économie dirigée. La réforme sociale et économique a déclenché depuis 1934 un courant qui ne se laissera pas arrêter par le fait qu'il suit actuellement une courbe ascendante.

A. Z.

Conditions de travail.

Les salaires à l'étranger.

Le fait que les salaires augmentent actuellement dans la plupart des pays industriels prouve nettement que l'économie reprend vigoureusement le dessus. La production augmentant, les revenus s'améliorent également, les salaires des ouvriers surtout subissent une hausse. Nous avons l'intention de donner dans le présent article un aperçu sur la hausse des salaires dans les Etats où l'amélioration économique est la plus accentuée, mais où à part cette hausse, d'importantes réformes ont été accomplies pour le bien de l'ouvrier, fait qu'il convient de ne pas oublier. La politique sociale subit actuellement une évolution. La *réduction de la durée du travail* et l'introduction des *vacances payées* sont peut-être actuellement, en pleine évolution économique, plus importantes que la hausse des salaires, car ces mesures déchargent forcément le marché du travail, puisque malgré le mieux très sensible dont jouit la situation économique, le chômage demeure une cause de grave souci pour tous les pays de la terre. C'est pourquoi ces réformes sociales qui s'accomplissent peu à peu sont d'autant plus les bienvenues.

A la suite de la réduction de la durée du travail et l'octroi de vacances, le revenu a indirectement augmenté; car si la durée du travail est réduite sans diminution de salaire hebdomadaire, le salaire horaire augmente sans autre. En outre, le revenu total s'est d'une manière générale amélioré. La production augmentant, le système de la journée de travail réduite si répandue au cours de la crise, tend de plus en plus à être supprimée. C'est pourquoi malgré la tendance à la réduction légale de la durée du travail, le nombre des heures accomplies a augmenté dans nombre de cas. L'avantage de cette réduction légale réside dans le fait que lors d'une reprise des affaires l'ancien horaire en vigueur avant la crise, ne pourra plus être modifié dans le sens d'une augmentation du nombre d'heures.

Etats-Unis.

C'est aux Etats-Unis que le mouvement de hausse des salaires s'est dessiné en premier lieu et avec le plus d'intensité. Au cours des dernières sept années, les salaires ont été modifiés à un rythme très rapide et très accentué. Il est vrai que nulle part ailleurs les salaires n'ont été réduits dans une telle proportion au cours de la crise, puisqu'en 1933 le salaire horaire était de 23 %

au-dessous du niveau qu'il atteignait en 1929; les salaires hebdomadaires moyens avaient même été réduits de moitié.

Par voie d'ordonnances de l'Etat, du « Code », un salaire minimum fut introduit au cours de l'automne de 1933, ce qui remonta d'un coup le niveau des salaires. Alors qu'en juin 1933 l'indice du salaire horaire était encore de 77 (1929 = 100), il était déjà à 93 à la fin de la même année. A part les interventions de l'Etat, la transformation économique, qui s'est accomplie dans ce pays, a également contribué à ranimer l'économie; car, au printemps 1935, alors que le Code fut déclaré anticonstitutionnel et qu'il fut supprimé, les salaires ne retombèrent plus à leur ancien niveau; au contraire, on constata de nouvelles améliorations de salaires. En automne 1936, l'indice du salaire horaire atteignait 106 points, soit de 5 pour cent supérieur à ce qu'il était en 1929.

Depuis, d'autres hausses de salaires ont eu lieu, en particulier une de 10 % en novembre sur les salaires des ouvriers de l'industrie de l'acier, en outre une hausse de 10 à 20 % en faveur du personnel des tramways et des autobus des principales villes. Les marins à leur tour bénéficièrent d'une amélioration de leurs salaires au cours des derniers mois; sur les côtes de l'Atlantique la hausse moyenne atteignit jusqu'à 15 %.

Il y a lieu néanmoins de tenir compte que le revenu moyen des ouvriers ne dépasse pas encore le niveau de 1929, du fait que la durée du travail a été sensiblement réduite. Cependant le revenu hebdomadaire est supérieur à ce qu'il était en 1933. Exprimé en pour-cent du revenu hebdomadaire de 1929, il était au début de 1933 de 51 %, en 1936 de 88 %. La moyenne annuelle des salaires horaires et du revenu hebdomadaire fut de:

	Salaires horaires en cents	Indice 1929 = 100	Salaires hebdomadaires en dollars	Indice 1929 = 100
1929	58,9	100	28.52	100
1930	58,9	100	25.84	91
1931	56,5	96	22.64	79
1932	49,6	84	17.07	60
1933	49,1	83	17.71	62
1934	58,1	99	20.12	71
1935	59,9	102	22.27	78
1936, septembre	61,9	105	25.12	88

Depuis que la crise a atteint son point culminant, le revenu hebdomadaire s'est élevé plus fortement encore que le salaire horaire, ce qu'il faut attribuer au fait que la journée de travail fortement réduite a de nouveau été prolongée. C'est au milieu de l'année 1932 que la durée du travail fut la plus réduite. A ce moment-là elle n'était en moyenne plus que de 32 heures. A fin 1936 elle atteignait de nouveau 42 heures contre 48 heures en 1929.

On prétend souvent que les prix ont subi une telle hausse que toute augmentation de salaires est parfaitement illusoire. Or, ce n'est pas le cas. En automne 1936, les salaires horaires étaient de 35 % et les revenus hebdomadaires de 78 % supérieurs à ce qu'ils étaient au cours de l'été 1933. Durant la même période, le coût de la vie n'augmenta que de 18 %, c'est pourquoi l'amélioration des salaires réels fut tout de même de 15 % pour les salaires horaires. La vague de renchérissement a cessé aux Etats-Unis. Comparativement aux autres pays, le coût de la vie n'a que peu augmenté depuis l'automne dernier, pas même de 1 %. Actuellement en pleine période de reprise, il est facile à l'ouvrier de compenser le renchérissement. Les mouvements de revendication, déclenchés actuellement aux Etats-Unis, se terminent presque tous par un succès. La hausse des salaires va donc se poursuivre.

A part ces améliorations de salaires, d'autres progrès d'ordre social telles que la réduction de la durée du travail, l'introduction des vacances payées, la

reconnaissance du mouvement syndical, etc., dûs en partie à la législation sociale de Roosevelt et en partie aux actions de la classe ouvrière, méritent d'être signalés.

Angleterre.

Les mouvements de revendication sont beaucoup moins marqués en Angleterre. Au cours de la crise, les salaires ne furent pas réduits dans une proportion aussi forte qu'aux Etats-Unis. Les chiffres publiés dans la statistique officielle ne concernent que les salaires hebdomadaires fixés par contrats. Ceux-ci n'ont baissé que de 5% de 1929—1933; depuis, ils ont atteint de nouveau le niveau de 1929. La baisse relativement minime qui fut imposée aux ouvriers durant la crise peut être attribuée en partie au fait que le niveau des salaires diminua déjà en 1926, c'est-à-dire à une époque où, dans d'autres pays, ils étaient encore en hausse. Cette pression sur les salaires s'exerça à la suite de la situation économique très précaire de l'Angleterre à cette époque-là. Il faut admettre en outre que, lorsqu'ils sont fixés par contrat, les salaires ne laissent entrevoir qu'imparfaitement les modifications réelles qu'ils ont subies. Il est plus que probable que leur évolution fut sensiblement plus accentuée. Pour la moyenne annuelle, l'indice des salaires tarifés varia comme suit:

Indice du salaire hebdomadaire (salaires tarifés) en Angleterre.

1929 = 100	
1929 100	1933 95
1930 100	1934 96
1931 98	1935 97
1932 96	1936 100

Ainsi, les salaires augmentèrent peu à peu également en Angleterre au cours des dernières années. Les mouvements de salaires se sont surtout intensifiés en 1936. La statistique publiée par le Ministère du travail sur les modifications de salaires, permet de s'en rendre compte. Au cours de l'année dernière, on a constaté que 5 millions d'ouvriers ont bénéficié d'une hausse des salaires, tandis que les baisses ne frappèrent que 350,000 personnes. En 1935, 3 millions de personnes seulement jouirent d'une élévation de leurs gains, en 1933 un demi-million seulement. Ce mouvement ascendant n'est pas terminé. Il s'est même poursuivi à un rythme accéléré au début de cette année; en janvier, 1 million d'ouvriers en ont bénéficié. Les dernières améliorations touchent en particulier l'industrie du coton, où régnaient des conditions déplorables jusqu'ici. A fin 1936, les salaires des fileurs furent élevés en moyenne de 5,6 %, ceux des tisserands de 7,3 %. Très souvent les augmentations atteignirent jusqu'à 12 et 15 %. Les ouvriers métallurgistes obtinrent presque sur toute la ligne des améliorations de salaires au cours de l'été 1936 déjà. En outre, les salaires des cheminots anglais qui au cours de la crise avaient été réduits de 2½ % ont été relevés de 1¼ %.

Après une stabilité presque complète pendant une année, les prix augmentèrent très fortement sur le marché anglais au cours des derniers mois. Sur la base de la statistique, on peut calculer que depuis 1933, époque où le salaire nominal fut le plus bas, il s'est produit une légère aggravation du salaire réel. Depuis et jusqu'à la fin de 1936, les salaires hebdomadaires subirent une hausse de 5,4 % alors que le coût de la vie augmentait de 7,8 %. Comme déjà dit, seuls les salaires tarifés ne reflètent pas exactement la situation réelle. Dans nombre de cas la hausse des salaires fut sensiblement supérieure au renchérissement du coût de la vie. On ne saurait cependant méconnaître le danger d'une diminution du salaire réel à la suite de la hausse des prix anglais.

Suède.

Les salaires et les prix furent encore plus stables qu'en Angleterre durant toute la durée de la crise en Suède. Jusqu'en 1930, les gains augmentèrent sensiblement et c'est en 1933 seulement qu'ils tombèrent au-dessous de ceux de 1929. Comparativement au niveau le plus haut de 1930, la baisse du salaire journalier n'a été que de 6%. Depuis et jusqu'en 1935, il y eut une nouvelle hausse de 2 %, laquelle s'est encore accentuée au cours de 1936; on ne possède néanmoins pas encore de moyenne à ce sujet.

Salaires suédois dans les mines, dans l'industrie, le commerce et les transports.

	Salaires horaires		Salaires journaliers	
	Couronnes	Indice 1929 = 100	Couronnes	Indice 1929 = 100
1929	1.12	100	8.95	100
1930	1.16	104	9.29	104
1931	1.15	103	9.17	102
1932	1.14	102	9.04	101
1933	1.10	98	8.74	98
1934	1.10	98	8.76	98
1935	1.12	100	9.10	102

En Suède également, le mouvement des salaires manifestait nettement une tendance à la hausse l'année dernière. C'est ainsi qu'au début de 1936, d'importantes hausses de salaires ont pu être atteintes dans l'industrie du fer et de l'acier, deux industries des plus importantes pour le pays. Dans les chemins de fer, les baisses imposées durant la crise furent réduites et en partie supprimées; au cours de l'été les salaires des marins furent à leur tour améliorés, pour ne citer que les mouvements de grande envergure. Divers contrats renouvelés contiennent des dispositions concernant les vacances payées, en particulier dans l'industrie métallurgique.

Actuellement encore le niveau des prix est assez stable en Suède. De 1933 à 1935, les prix de détail n'augmentèrent que de 1½ % environ, tandis que les salaires journaliers subirent une hausse moyenne de 4 %. Depuis le début de 1936, le niveau des prix a de nouveau augmenté de 1 %. Il est cependant plus que probable que les augmentations de salaires de l'année dernière dépassent ce taux, ce qui permet de conclure qu'en Suède également le salaire réel s'est amélioré.

Belgique.

La crise s'étant prolongée davantage en Belgique que dans les pays dont il est question plus haut, les hausses de salaires ne se sont produites que plus tard, mais dans une proportion d'autant plus accentuée. Les salaires horaires diminuèrent jusqu'à la fin de 1935. A ce moment-là, ils étaient en moyenne de 24% inférieurs au niveau de 1930, une baisse qui en regard des salaires de tous temps très bas en Belgique, était plus désastreuse encore qu'aux Etats-Unis. Au cours de l'année dernière, les salaires ont subi un relèvement de 11 %.

Salaires horaires en Belgique.

		Indice 1929 = 100		
1929	100	1934
1930	108	1935
1931	101	1936
1932	92	1937, janvier
1933	90		

La hausse des salaires a été plus accentuée que celle des prix. De la fin de 1935 à la fin 1936 le coût de la vie augmenta environ de 4 %, ce qui en moyenne constitue une sensible hausse du salaire réel. En outre, le mouvement en faveur de l'introduction des salaires mobiles que l'on peut observer dans tous les pays depuis quelque temps, remporte un gros succès surtout en Belgique. Par là la majorité des ouvriers est désormais protégée à l'avenir contre toute aggravation des salaires réels. Il ne faut cependant pas oublier que la hausse des salaires ne suit pas le rythme du renchérissement et c'est pourquoi il peut tout de même se produire temporairement une diminution du salaire réel. C'est pourquoi lorsque les prix subissent de rapides modifications, le système des salaires mobiles n'est pas toujours des plus favorables pour les ouvriers.

C'est en automne 1935 que les salaires augmentèrent en Belgique, mais surtout depuis le milieu de 1936 à la suite des conflits ouvriers de juin. Parmi les plus importantes améliorations de salaires enregistrées en Belgique l'année dernière, il y a lieu de citer: une hausse de 8 à 13 % dans l'industrie du fer et de l'acier, et un autre de 6 à 15 % en faveur des ouvriers du textile au cours de l'automne dernier. A la suite de grèves, les ouvriers du port d'Anvers obtinrent une amélioration de salaire de 12 francs belges par jour, ce qui équivaut à une hausse de 20 à 25 %. Au début de cette année, il convient de signaler encore d'autres améliorations, à savoir une de 5 % en faveur des marins, qui avaient déjà vu leur gain s'améliorer précédemment et ensuite une hausse de 12½ % pour les cheminots à partir du 1^{er} avril 1937.

Depuis une année environ, le mouvement en faveur de la réduction de la durée du travail en Belgique a beaucoup progressé. Nombre d'augmentations de salaires furent accompagnées d'une réduction de la durée du travail, c'est pourquoi le revenu total des ouvriers n'a pas augmenté dans de très fortes proportions. Au cours des derniers mois, il fut procédé rapidement à la fixation de salaires minima. Ces derniers ont une importance spéciale au moment où les prix augmentent du fait que pendant la crise, les salaires des ouvriers qui sont le plus mal rétribués ont été réduits dans des proportions particulièrement fortes et qu'il s'agit essentiellement de groupes d'ouvriers mal organisés et qui de ce fait ne peuvent défendre leurs intérêts comme il le faudrait.

France.

Jusqu'au début de 1936, le mouvement des salaires en France suivait une courbe descendante. Une transformation très nette s'opéra au cours de l'été à la suite des grandes grèves. Actuellement le niveau des salaires et des prix s'élève rapidement. Le mouvement ascendant des prix fut accentué à la suite de la dévaluation, de ce fait les améliorations de salaires obtenues au cours de l'été dernier sont considérées comme étant insuffisantes et les ouvriers posent de nouvelles revendications.

Alors qu'aux Etats-Unis, en Angleterre, en Suède ainsi qu'en Belgique, le relèvement du niveau des salaires ne s'opéra qu'à la suite d'une vive reprise des affaires, et qu'ainsi les améliorations obtenues par la classe ouvrière peuvent être considérées comme leur part au rendement accru de la production, les choses se passèrent différemment en France. Au moment où éclatèrent les mouvements de salaires, la France était encore en pleine crise. Il y avait bien eu quelques indices d'améliorations au début de l'année, mais ces derniers étaient insuffisants pour que les importantes hausses de salaires, la réduction de la durée du travail, l'introduction des vacances payées puissent, comme dans les autres pays, être considérées comme une preuve tangible de l'amélioration

de la situation économique. Au contraire, ces transformations renchérisent les frais de la production. C'est pourquoi les hausses de salaires donnèrent lieu à de sensibles hausses des prix, ce qui avait pu être le cas parfois dans les pays dont il est question plus haut, mais non pas d'une manière générale. La hausse des prix alterne avec la hausse des salaires en France et c'est pourquoi la question de savoir si la situation de l'ouvrier a vraiment été améliorée et d'une façon durable, est plus que problématique. Il est vrai que dans divers cas l'augmentation des salaires fut très sensible, elle fut par exemple de 25 % pour l'industrie du bâtiment; au cours de l'été, les salaires des marins bénéficièrent d'une hausse de 10 à 20 %. Il semblerait que la baisse imposée aux cheminots au cours de la crise sera complètement compensée au cours de cette année. Il n'existe malheureusement pas de statistique générale des salaires en France, il n'y a donc pas moyen de se rendre compte dans quelle proportion ils se sont développés en moyenne. Les chiffres suivants se rapportant à l'industrie de Paris et des environs ne sont probablement pas valables pour l'ensemble de la France. Il semblerait qu'ils étaient particulièrement élevés dans les entreprises en question.

Moyenne annuelle des salaires horaires dans l'industrie métallurgique française (région de Paris).

	Fr. fr.	Indice 1929 = 100
1929	5.45	100
1930	5.79	106
1931	5.74	105
1932	5.47	100
1933	5.57	102
1934	5.54	102
1935	5.49	101
1936, septembre	6.74	124

Selon ces chiffres, les augmentations de salaires dépassent dans une large mesure le renchérissement du coût de la vie. Dans les industries de Paris et des environs, les salaires nominaux augmentèrent de 22 % du printemps à l'automne 1936, tandis que durant la même période les prix ne s'élevèrent que de 4%. A partir de l'automne cependant les prix s'accrurent très fortement, soit de 8 % jusqu'à la fin de l'année, c'est pourquoi là où ils avaient été insuffisamment augmentés, les salaires réels ont fortement reculé.

L'amélioration très sensible de la situation économique au cours des derniers mois a toutefois fortement augmenté le rendement. C'est pourquoi l'industrie est actuellement mieux à même de supporter que l'été dernier les augmentations de salaires. Il est probable que pour une bonne moyenne les salaires réels en France sont actuellement plus élevés que durant la période de crise.

Autres pays.

Les salaires augmentent actuellement dans presque tous les pays. Pour les employés des services publics également, les baisses subies durant la crise sont peu à peu compensées. A part les pays déjà mentionnés, le Danemark, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada ont également vu leur niveau des salaires augmenter, dans une mesure moins forte en Tchécoslovaquie. En Italie, tous les salaires ont été augmentés en moyenne de 10% au cours de l'été 1936. La hausse des prix ayant été de 10% également, les salaires réels n'ont pas subi de modification. De 1933 à fin 1936, le coût de la vie augmenta de plus de 11%.

En Allemagne, où la situation économique s'est également améliorée depuis un certain temps et, du fait que tout mouvement de salaires est interdit, leur niveau est encore celui de 1933. Les salaires moyens sont actuellement de 20 % environ au-dessous du niveau qu'ils atteignaient en 1929, ce qui est d'autant plus critique que les prix ont fortement augmenté depuis 1933. De 1933 à 1937, l'indice officiel du coût de la vie est monté de 6,5 %. Les salaires réels qui étaient plus que modestes en 1933 ont donc encore baissé au cours des dernières années.

Qu'en est-il en Suisse? Les chiffres de la statistique officielle de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents sur les salaires des ouvriers accidentés, n'ont pas encore été établis pour 1936. Il est néanmoins certain que les salaires qui depuis 1931 n'ont cessé de diminuer, l'ont encore été en 1936. Au début de l'année dernière, les baisses étaient encore très fréquentes (fonctionnaires fédéraux, industrie du bâtiment). Il n'a pas été question durant toute l'année de sensibles améliorations.

Salaires horaires moyens d'ouvriers victimes d'accident en Suisse.

Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés.

	Fr.	Indice 1929 = 100
1929	1.48	100
1930	1.49	101
1931	1.51	102
1932	1.45	98
1933	1.43	97
1934	1.39	94
1935	1.36	92

De 1931 à 1935, les salaires des ouvriers qualifiés et semi-qualifiés sont tombés de 10 %, probablement de 12 % jusqu'en 1936. Dans certaines branches, la baisse fut même plus accentuée encore. C'est ainsi par exemple que dans l'industrie horlogère le recul fut de 17 % pour les ouvriers qualifiés et semi-qualifiés et de 15 % pour ceux de l'industrie textile. Actuellement en pleine reprise économique et au moment où les prix remontent, il est indispensable que l'on relève les salaires trop bas et ceux qui furent trop réduits.

Les objections contre la revendication d'une hausse des salaires ne manquent pas et l'on prétend que l'on compromet par là notre capacité de concurrence vis-à-vis de l'étranger. Or, comme nous l'avons dit plus haut, les salaires augmentent dans la plupart des pays. Ainsi donc en augmentant les salaires en Suisse proportionnellement à la hausse des salaires à l'étranger, notre capacité de concurrence ne sera nullement réduite sur le marché mondial. Le fait qu'ils n'ont pas subi de modification en Allemagne ne joue aucun rôle car sur certains marchés elle n'est plus considérée comme pays concurrent. En outre, de telles charges pèsent sur l'industrie allemande (impôts, frais d'exportation et taxes de tous genres) que les salaires les plus bas sont plus qu'égalisés.

Actuellement, au moment où notre économie est en pleine évolution, la Suisse peut parfaitement supporter un relèvement des salaires. Plus particulièrement les industries d'exportation, qui toutes enregistrent un fort accroissement de leurs chiffres d'affaire et qui depuis la dévaluation ont pu majorer leurs prix. Depuis l'automne dernier le rendement de ces branches d'industries est, d'une manière générale, rétabli.